



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017
À 7 H 30**

ORDRE DU JOUR

RÈGLEMENTS

1. **Adoption de règlements** – Adoption des règlements suivants :
 - A) Règlement RV-1045-9 modifiant le règlement RV-1045 sur la régie interne des affaires du conseil municipal, les séances publiques et la création des comités et commissions.
 - B) Règlement RV-1522-3 modifiant le règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.
 - C) Règlement RV-1627 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2018.
 - D) Règlement RV-1628 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2018.
 - E) Règlement RV-1629 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2018.
2. Période de questions (20 minutes) (items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour).
3. Levée de la séance.